

# VILLE DE SAINT FLORENT SUR CHER (CHER)

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026 DÉLIBÉRATION N° 2026-47

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix mars à 18h30, le Conseil municipal de SAINT-FLORENT-SUR-CHER, légalement convoqué le 4 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire et séance publique dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Line CIRRE, Maire.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
CIRRE Marie-Line, Maire	X			LE GRANDIC Patricia	X		
TAILLANDIER Michel, Adjoint	X			MOHREZ Nadia	X		
ROBERT Marinette, Adjointe	X			GASCOIN Nicolas		X	P. BRUNAUD
LAUVERGEAT Patrice, Adjoint	X			MARC Solène	X		
VILLALDEA-AVILA Rafaël, Adjoint		X	M. TAILLANDIER	TISSIER Julien		X	J. VOISINE
MARTIN Nadine, Adjointe	X			TABARD Alain		X	O. DURIEUX
VOISINE Joël, Adjoint	X			MORINEAU Claude	X		
BRUNAUD Pascale, Adjointe	X			DAOUDA-DODU Noëlle		X	C. MORINEAU
MNICH Pascal	X			FERRON Julie		X	
PETITJEAN Eliane	X			LAMBERT Jacques	X		
DEVAUX Céline		X	M-L. CIRRE	WORGELD Thierry	X		
JACQUET Jean-Luc	X			FRODEFOND Gabrielle	X		
LEPRAT Monique	X			DURIEUX Olivier	X		
LE GRANDIC Frédéric	X			CORNIYOU Yves	X		
TAILLANDIER Nathalie	X						

**Secrétaire de séance :** Madame Eliane PETITJEAN

En exercice :	29	Présents :	22	Pouvoir(s) :	6	Votants :	28	Absent(s) :	7
---------------	----	------------	----	--------------	---	-----------	----	-------------	---

### BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur Patrice LAUVERGEAT, Adjoint en charge des finances, expose :

Le présent budget primitif, premier document budgétaire de l'année 2026, est établi conformément au Règlement Budgétaire et Financier adopté par le conseil municipal (délibération n° 2024-043 du 21/03/2024), tant au niveau des règles internes relatives aux phases de préparation, qu'au niveau de celles issues de l'Instruction Budgétaire et Comptable (IBC) de la norme M57.

#### 1. PRESENTATION GENERALE

Le document du budget primitif joint en annexe retrace l'ensemble des dépenses et recettes prévues pour l'année 2026 auxquelles sont ajoutés :

- La reprise par anticipation des résultats de clôture 2025 ;
- L'affectation du résultat de clôture 2025 de la section de fonctionnement ;
- Le report des restes à réaliser 2025 (RAR) pour chacune des sections ;
- Les prévisions budgétaires en investissement pour des dépenses effectuées (engagées, liquidées et mandatées) en opération d'équipement avant le vote du Budget primitif 2026 comme l'autorisait la délibération n° 2026-016 du 27 janvier 2026.

Pour chaque section, les propositions de crédits sont comparées avec celles votées au budget primitif 2025.

Les ratios obligatoires sont calculés à partir de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour un total de 6 556 habitants :

Population municipale	6 463
Population comptée à part	93

Le budget primitif global 2026 en dépenses comme en recettes s'élève à 13 474 400,28 € alors qu'il était de 14 405 313,90 € pour le budget primitif de l'exercice précédent (en baisse de - 6,46%).

Par section, le montant global est réparti comme suit :

- Section de fonctionnement : ..... 10 124 448,10 €
- Section d'investissement : ..... 3 349 952,18 €

SECTION BUDGETAIRE	RECETTES		DEPENSES	
	RAR 2025	Crédits à voter	RAR 2025	Crédits à voter
Fonctionnement	0,00 €	9 782 759,39 €	67 272,20 €	10 057 175,90 €
Résultat reporté		341 688,71 €		
<b>CUMUL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 124 448,10 €</b>	<b>67 272,20 €</b>	<b>10 057 175,90 €</b>
Investissement	766 356,83 €	2 583 595,35 €	639 492,38 €	1 846 395,25 €
Résultat reporté				864 064,55 €
<b>CUMUL</b>	<b>766 356,83 €</b>	<b>2 583 595,35 €</b>	<b>639 492,38 €</b>	<b>2 710 459,80 €</b>

## 2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement 2026 s'équilibre pour un montant total de 10 124 448,10 € en incluant le report des restes à réaliser 2025 pour 67 272,20 € en dépenses. La section est en baisse (- 3,60%) par rapport aux prévisions 2025.

### 2.1. Recettes de fonctionnement

CHAPITRE - RECETTES-	Total des crédits BP 2025 (RAR 2024 inclus)	évolut* 2026/2025	Report RAR 2025	Nlles inscriptions 2026	Total des crédits BP 2026	Répart.% budget
CH 013 Atténuations de charges (art.649)	102 000,00	-1,96%		100 000,00	100 000,00	0,99%
CH 70 -Produits des serv., domaine et ventes div.	991 843,00	-3,29%		959 193,00	959 193,00	9,47%
CH 73 -Impôts et taxes	909 035,00	5,61%		960 035,00	960 035,00	9,48%
CH 731 -Fiscalité locale	4 823 231,00	-0,01%		4 822 715,00	4 822 715,00	47,63%
CH 74 -Dotations, subventions de participations	2 919 575,00	-4,42%		2 790 489,00	2 790 489,00	27,56%
CH 75 -Autres produits de gestion courante	91 209,00	-10,18%		81 927,00	81 927,00	0,81%
CH 76 -Produits financiers	-			-	-	
CH 77 -Produits exceptionnels (sauf art.776 & 777)	2 100,00	-30,70%		1 035,39	1 035,39	0,01%
<i>Dont cessions d'immos art. 775</i>						
CH 78 -Reprise s/ provision pour dépréciat' A.C.	150,00	1966,67%		3 100,00	3 100,00	0,03%
Compte 002 -Excédent de foncion. Reporté	610 741,56	-44,05%		341 688,71	341 688,71	3,37%
<b>OPERATIONS RELLES</b>	<b>10 449 884,56</b>	<b>-3,73%</b>		<b>10 060 183,10</b>	<b>10 060 183,10</b>	<b>99,37%</b>
CHAP. 042 Opérat' d'ordre de transfert entre sect'	52 445,00	22,54%		64 265,00	64 265,00	0,63%
<i>72 : art 722 travaux en régie</i>	<i>30 000,00</i>			<i>45 000,00</i>	<i>45 000,00</i>	
<i>77 : art. 7761 et 777</i>	<i>22 445,00</i>			<i>19 265,00</i>	<i>19 265,00</i>	
<i>78 : art 7811</i>						
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>52 445,00</b>	<b>22,54%</b>		<b>64 265,00</b>	<b>64 265,00</b>	<b>0,63%</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 502 329,56</b>	<b>-3,60%</b>		<b>10 124 448,10</b>	<b>10 124 448,10</b>	<b>100,00%</b>

Dans l'ordre décroissant des montants, les inscriptions majeures en recettes représentent :

- Chapitre 73 - Impôts et taxes & Chapitre 731 - Fiscalité locale = 5 782 750,00€ soit 57,12 % des Recettes de Fonctionnement

## Rappel des produits de la fiscalité directe locale 2026 :

Taxes	Bases 2025 en €		Bases 2026 en € et évolution	
	Base prévisionnelle (a)	Base effective (b)	Base prévisionnelle (c)	Évolution % (c) / (a)
Habitation sur les résidences secondaires (THRS)	283 300	245 464	246 000	-13,16625
Habitation sur les Logements vacants (THLV)	268 700	248 843	249 000	-7,33160
<b>Cumul / Habitation</b>	<b>552 000</b>	<b>494 307</b>	<b>495 000</b>	<b>-10,32609</b>
Foncière bâtie (TF-PB)	6 932 000	6 928 507	6 995 000	+ 0,90883
Foncière non bâtie (TF-PNB)	101 000	93 193	94 000	-6,93069
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	1 740 000	1 510 542	1 515 000	-12,93103
<b>TOTAL</b>	<b>9 325 000</b>	<b>9 026 549</b>	<b>9 099 000</b>	<b>-2,42359</b>
<b>Coefficient correcteur (coco) après réforme TH</b>				
<i>Taux du coefficient correcteur</i>	1,058198	1,058198	1,058198	
<i>Montant du coefficient correcteur</i>	220 000	216 357	216 360	-1,65455

En 2026, les taux de la fiscalité locale sont reconduits à l'identique de ceux de l'année 2025 (inchangés depuis le début du mandat) :

TAXES	TAUX	Produit prévisionnel attendu « arrondi » BP-2026 (art. 73111)
Taxe Habitation sur les résidences secondaires (THRS)	22,18 %	54 560 €
Taxe Habitation sur les logements vacants (THLV)	22,18 %	55 225 €
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	49,85 %	3 487 010 €
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties TFPNB)	35,59 %	33 455 €
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	23,84 %	361 175 €
<b>TOTAL prévisionnel</b>		<b>3 991 425 €</b>

## Les autres produits de la Fiscalité locale :

Produit (art.731xxx)	Rappel BP 2025	BP 2026
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	154 050 €	141 025 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	50 425 €	54 925 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation ou de publicité foncière	180 000 €	178 000 €
Taxe sur les pylônes électriques	61 411 €	63 250 €
Taxe sur la consommation finale d'électricité	105 000 €	115 000 €

## Les autres impôts et taxes :

Produit (art.732xxxx)	Rappel BP 2025	BP 2026
FNGIR - Fonds national de garantie des ressources intercommunales et communales	497 035 €	495 035 €
FPIC -Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	100 000 €	138 000 €
Fraction compensatoire de la CVAE	312 000 €	325 000 €

Le Conseil municipal a délibéré pour la reconduction en 2026 et ce jusqu'à la fin du mandat, de la non-instauratation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) (délibération n° 2024-096 du 25 juin 2024).

➤ **Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations = 2 790 489 € soit 27,56 % des Recettes de Fonctionnement**

- La Dotation Globale de fonctionnement (DGF) est évaluée à 1 441 000 € contre 1 377 280 € en 2025 (RF-art.741xxx) et se compose de :

- DGF - part forfaitaire : 770 000 € (+ 0,73%)
- DGF - DSR - Dotation de Solidarité Rurale : 615 000 € (- 0,15%)
- DGF - DNP - Dotation nationale de Péréquation : 56 000 € (- 6,16%)

Depuis 2024, la composante « part salaires » (CPS) de la DGF attribuée aux communes membres d'un EPCI à fiscalité additionnelle est versée à leur communauté de communes. En contrepartie, l'intercommunalité reverse annuellement à ses communes membres, une attribution d'un montant identique. Pour Saint-Florent-sur-Cher, ce reversement est reconduit depuis 2024 à 425 065 €.

- La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) est évaluée à 155 K€ contre 190 486 € au BP 2025 ; tenant compte de la baisse constatée en 2025 et des dispositions de la loi de finances 2026, une baisse de - 19,45% est appliquée en 2026 ;
- Les allocations compensatrices de l'État pour 2026 sont inscrites pour un montant global de 461 K€ (510 K€ en 2025) ; estimation en baisse de - 9,61%. Elles se répartissent comme suit :
  - Etat - Compensation de la Contribution Économique Territoriale (CVAE & CFE) : 182 K€,
  - Etat - Compensation pour les exonérations de taxes foncières : 279 K€ ;
- La Dotation de l'État relative aux « Titres sécurisés » (DTS) : 21 000 € contre 17 750 € en 2025 ;
- La Dotation de l'État « Fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) » est estimée à 5 460 € sur la base de dépenses éligibles 2025 évaluées à 34 747 € (taux 16,404% et taux 5,60% suivant l'origine de la dépense 2025).
- La Dotation de l'État pour l'organisation des élections municipales 2026 est estimée à 2,3 K€
- La Prime « art et essai » du Centre National de la cinématographie (CNC) pour le cinéma : 8,5 K€
- Région et Département :
  - Région Centre : PACT / saison culturelle 2026 estimé 24,5 K€ ;
  - Département : 15 K€ dont 14 000 € relatifs à la convention tripartite 2024-2029 avec la Commune et le Collège Voltaire pour l'utilisation des équipements sportifs par les élèves de l'établissement.
- D'autres organismes (art.747888) participent sous forme de subventions :
  - Subventions versées par la CAF du Cher pour un total de 184 871,00 € (c/747888) :

Secteur	Pour mémoire BP 2025	BP 2026
Multi accueil	97 691 €	95 064 €
Subvention « parentalité »	680 €	500 €
Relais petite enfance	12 500 €	15 245 €
Lieu d'accueil enfant - parent (LAEP)	1 680 €	2 040 €
Accueil ADO	28 300 €	26 137 €
Direction Éducation Enfance Jeunesse	21 362 €	21 362 €
Accueil de Loisirs (AL)	6 900 €	9 824 €
Subvention Fête de l'enfance et mini camp	-----	7 000 €
Accueil périscolaire	5 100 €	2 767 €
Accueil du mercredi	4 800 €	2 932 €
Insertion & Prévention	5 395 €	2 000 €

- Participation annuelle versée par l'Eco-organisme ALCOME dans le cadre du contrat pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public : 7 080 €.

➤ **Chapitre 70 - Produits des services du domaine et ventes diverses = 959 193 €, soit 9,47 % des Recettes de Fonctionnement**

Il s'agit des recettes liées aux tarifs en vigueur pour les services publics de la commune, ainsi que les aides de soutien tarifaire versées par la Caisse d'Allocations Familiales du Cher :

- Maison Petite Enfance : 338 928 € (article RF-7066)

Secteur	Pour mémoire BP 2025	BP 2026
Multi accueil	316 499 €	301 872 €
CAF du Cher	237 499 €	222 872 €
Famille	79 000 €	79 000 €
Relais petite enfance (prestations CAF)	34 420 €	34 222 €
Lieu d'accueil enfant - parent (prestations CAF)	2 330 €	2 834 €

- Services périscolaires : 233 000 € (article RF-7067)

Secteur	Pour mémoire BP 2025	BP 2026
Restaurant scolaire	160 000 €	178 000 €
Accueil de loisirs semaine de classe	45 030 €	40 000 €
Famille	35 000 €	30 000 €
CAF du Cher	10 030 €	10 000 €
Affaires scolaires / garderie des maternelles	13 000 €	15 000 €

- Accueil de loisirs : 175 692 € (article RF-70632 et RF-70875)

Secteur	Pour mémoire BP 2025	BP 2026
Accueil de loisirs sans hébergement	57 980 €	66 702 €
Famille	43 720 €	50 000 €
CAF du Cher	14 260 €	16 702 €
Accueil de loisirs du mercredi	46 660 €	43 500 €
Famille (c/7067 en 2025)	30 500 €	30 000 €
CAF du Cher (c/7067 en 2025)	16 160 €	10 000 €
Communes membres de FerCher (c/70875)	0,00 €	3 500 €
Restaurant scolaire	50 000 €	31 000 €
Restauration du mercredi	15 000 €	10 000 €
Restauration durant les vacances scolaires	35 000 €	21 000 €
Accueil ADO	27 190 €	34 490 €
Séjours	14 430 €	14 256 €
CAF du Cher	11 500 €	18 970 €
Activités	1 260 €	1 264 €

Services culturels : 57 800 € (article RF-7062)

Secteur	Pour mémoire BP 2025	BP 2026
Cinéma le Rio	48 345,00 €	52 600,00 €
Centre Louis Aragon	3 500,00 €	4 500,00 €
Médiathèque	1 400,00 €	700,00 €

➤ **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante = 81 927 €, soit 0,81 % des Recettes de Fonctionnement**

La part des locations d'immeubles s'élève à 60 727 € comprend :

La location des salles municipales (Centre Aragon, Salles Roseville, Dordain, ...) pour 33 300 €

Les revenus des logements mis en location pour un total de 26 751 €

➤ **Les opérations d'ordre = 64 265 €, soit 0,63 % des Recettes de Fonctionnement**

Les recettes d'ordre de fonctionnement sont contrebalancées par des dépenses d'ordre de la section d'investissement et concernent :

- Les travaux en régie : des crédits pour un montant de 45 000 € sont inscrits dès le budget primitif 2026 dans le cadre des travaux réalisés en régie par les services techniques, contre 30 000 € en 2025, en tenant compte du potentiel de réalisations par les agents (main d'œuvre et matériaux).
- Les reprises pour amortissement des subventions d'équipement perçues en investissement : 19 265 €.

➤ **Compte R002 -Résultat de fonctionnement reporté (excédentaire)**

L'excédent de 2025 s'élève à 341 688,71 € et représente 3,37 % des Recettes totales de Fonctionnement ; au Budget Primitif 2025 l'inscription était de 610 741,56 € et représentait 5,82 % des recettes.

## 2.2. Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE - DEPENSES-	Total des crédits BP 2025 (RAR 2024 inclus)	évolut* 2026/2025	Report RAR 2025	Niles inscriptions 2026	Total des crédits BP 2026	Répart.% budget
CH-011 Charges à caractère générale	2 020 754,50	-2,51%	67 272,20	1 902 715,00	1 969 987,20	19,46%
60	1 087 070,52		10 024,49	1 043 266,36	1 053 290,85	
61	565 647,72		35 280,55	525 583,64	560 864,19	
62 sauf art.6218	303 967,01		21 887,16	272 270,00	294 157,16	
63 sauf art.6331-6332-6336 et 6338	64 069,25		80,00	61 595,00	61 675,00	
CH-012 Charges de personnel	6 283 469,00	-1,19%	-	6 208 947,00	6 208 947,00	61,33%
62 : art.6218	3 000,00		-	3 000,00	3 000,00	
63 : art. 6331+6332+6336 et 6338	162 522,00		-	164 156,00	164 156,00	
64	6 117 947,00		-	6 041 791,00	6 041 791,00	
CH 65 -Autres charges de gestion courante	753 317,45	8,82%	-	819 744,82	819 744,82	8,10%
CH 66 -Charges financières	152 557,61	-4,67%	-	145 430,00	145 430,00	1,44%
CH 67 -Charges exceptionnelles (sauf 675 & 6761)	3 000,00		-	1 112,00	1 112,00	0,01%
CH 68 -Dotations aux provisions (cpté 6817)	17 646,00	-98,99%	-	179,00	179,00	0,00%
CHAP. 014 Atténuations de produits (art.739)	130 000,00	15,00%	-	149 500,00	149 500,00	1,48%
OPERATIONS REELLES	9 360 744,56	-0,70%	67 272,20	9 227 627,82	9 294 900,02	91,81%
CHAP. 042 Opérat* d'ordre de transfert entre sect*	480 105,00	-12,35%	-	420 834,00	420 834,00	4,16%
67 : art. 675 et 676				-		
68 -dotations aux amortissements	480 105,00			420 834,00	420 834,00	
Compte 023 -Virement à la sect* d'investisst	661 480,00	-38,21%		408 714,08	408 714,08	4,04%
OPERATIONS D'ORDRE	1 141 585,00	-27,33%	-	829 548,08	829 548,08	8,19%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10 502 329,56</b>	<b>-3,60%</b>	<b>67 272,20</b>	<b>10 057 175,90</b>	<b>10 124 448,10</b>	<b>100,00%</b>

Les dépenses de fonctionnement comprennent par ordre décroissant au niveau des montants les dépenses suivantes :

➤ **Chapitre 012 - Charges de personnel représentent 6 208 947 €, soit 61,33 % des dépenses totales de fonctionnement et 66,8% des dépenses réelles de fonctionnement, en diminution de 1,19%.**

- Les dépenses salariales représentent 6 M€ :

Dépenses salariales	BP 2025	BP 2026	Evol*
Rémunération	4 205 003,00 €	4 111 915,00 €	-2,2%
Titulaires	3 770 458,00 €	3 707 473,00 €	-1,7%
Contractuels	384 271,00 €	364 366,00 €	-5,2%
Apprentis	6 730,00 €	6 406,00 €	-4,8%
Vacataires	43 544,00 €	33 670,00 €	-22,7%
Cotisations sociales	1 834 903,00 €	1 884 417,00 €	2,7%
dont retraites CNRACL	1 074 840,00 €	1 141 558,00 €	6,2%
Chef de projet Petite ville de demain	3 000,00 €	3 000,00 €	0,0%

- Les dépenses de santé au travail sont estimées à 141 K€ comprenant :
  - L'assurance du personnel couvrant les absences pour maladies et accidents du travail : 133 K€
  - Les frais de médecine du travail et d'expertises médicales : 8 K€ ;
- Les dépenses de politique sociale de l'employeur :
  - L'adhésion au CNAS : 42 K€
  - Les participations aux complémentaires santé et prévoyance labellisées : 26 K€.

Les ressources humaines comprennent également un budget de 36 127 € en charges générales (chapitre 011) pour les formations, le défraiement des frais de déplacement et les médailles du travail.

- **Chapitre 011 - Charges à caractère générale = 1 969 987,20 €, dont 67 272,20 € de restes à réaliser**

Les charges à caractère générale représentent 19,46 % des dépenses totales de fonctionnement et 21,19% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les sous-chapitres se présentent ainsi :

Sous-chapitres / articles	BP 2023 (€)	BP 2024 (€)	BP 2025 (€)	BP 2026 (€)	% 2026 / 2025
<b>Chapitre 60 dont :</b>	1 494 713,04	1 083 570,35	1 087 070,52	1 043 266,36	-4,03%
60612 - Energie -Électricité	346 932,00	284 413,00	277 814,00	282 386,36	1,65%
60613 - Chauffage urbain	556 568,00	173 966,00	189 800,00	175 200,00	-7,69%
Dont impact révision tarifs gaz 2022	145 344,69				
60622 - Carburants	55 830,00	56 458,00	51 150,00	46 400,00	-9,29%
60623 - Alimentation	145 700,00	133 860,00	132 626,00	137 166,00	3,42%
<b>Chapitre 61</b>	542 062,47	553 691,56	565 647,72	525 583,64	-7,08%
<b>Chapitre 62 (sauf 6218)</b>	280 439,00	282 718,10	303 967,01	272 270,00	-10,43%
<b>Chapitre 63 (sauf 6331 à 6338)</b>	41 759,00	133 123,00	64 069,25	61 595,00	-3,86%

- **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante = 819 744,82 €, soit 8,10 % des dépenses de fonctionnement**

Le montant total pour 2026 s'élève à 819 744,82 € contre 753 317,45 € en 2025, se décomposant de la façon suivante :

Chap.65 - type de dépense	BP 2025	BP 2026	Evolution 2026/2025
Contribution au contingent Incendie (SDIS-18)	321 123,00 €	326 388,00 €	1,64%
Contributions aux autres organismes (SDE 18, SICALA, SITS...)	66 258,00 €	67 790,00 €	2,31%
Remboursement frais de scolarité autres communes	600,00 €	600,00 €	0,00%
Subvention à verser au CCAS	47 564,00 €	50 700,00 €	6,59%
Subvention à verser aux associations	196 770,04 €	185 109,82 €	-5,93%
Subvention à verser à la Com-Com FerCher (PVD)		12 500,00 €	
Subvention à verser aux ménages (PVD action rénovation bâti privé)		5 000,00 €	
Subvention bourses à projet Jeunes	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%
Indemnités des élus (cotisations incluses)	78 469,00 €	113 860,00 €	45,10%
Licences informatiques et autres dépenses diverses	43 130,71 €	55 164,00 €	27,90%
Remboursements divers		1 633,00 €	

Quelques précisions pour les subventions à verser aux associations pour un total de 185 109,82 € :

- Associations sous convention avec la Commune : 141 420 €
- Coopératives scolaires des maternelles et primaire : 11 294 €
- Associations culturelles (hors convention) : 6 450 €
- Associations sportives (hors convention) : 5 600 €

Dans le cadre des actions Petite Ville de demain (PVD) :

- La Commune versera à la Communauté de communes FerCher une subvention de 12 500 € pour participer à l'action « Mon incroyable commerce » à hauteur de 50 % du reste à charge après déduction de la subvention ;
- Une dotation de 5 000 € est inscrite dans le cadre de l'action n° 4 PVD "embellir les façades dans le périmètre de l'ORT" - Un budget de 10 000 € d'aide 50/50 Saint-Florent-sur-Cher et Communauté de communes Fercher est consacré par an à ce dispositif pour les ménages concernés.

Concernant le montant prévisionnel des indemnités de fonction à verser aux élus pour un total de 120 160,00 €, il est tenu compte de l'échéance électorale des municipales 2026 :

- Effectif : le maire et 8 adjoints (actuellement 1 maire et 7 adjoints)
- Montant des indemnités fixé à 95 600,00 € dans l'attente de la prochaine délibération fixant le taux d'indemnité (actuellement taux réduit depuis la délibération n° 2023-016 du 28/02/2023)
- Budget « formation » des nouveaux élus : 2 100 € constitue une dépense obligatoire.

➤ **Chapitre 66 - Charges financières = 1,44 % des Dépenses totales de Fonctionnement**

La prévision totale au 1<sup>er</sup> janvier 2026 est de 145 430 € contre 152 557,61 € en 2025.

- Intérêts de la dette communale : la charge s'élève à 147 807 € contre 155 927 € en 2025. Suivant les taux indexés et taux fixes appliqués, le montant des intérêts se répartit comme suit :

REPARTITION PAR TYPE D'INDEX	Charges en intérêts à régler (prévisionnelles)
FIXE	58 980 €
STRUCTURES	52 406 €
EURIBOR 3MOIS	29 199 €
LIVRET A	7 222 €

Lorsqu'il sera envisagé de consulter les établissements bancaires pour contracter un emprunt 2026, au-delà du montant à emprunter et du type de taux (fixe ou variable), il devra être étudié de près la durée de remboursement ; les derniers indicateurs de tendance connus au 01/12/2025 montrent un taux moyen fixe de 3,89 % pour une durée de remboursement sur 20 ans.

	15 ANS		20 ANS		L.TRÉSORERIE
	Taux Fixe	Marge sur Taux Variable	Taux Fixe	Marge sur Taux Variable	Marge
Min.	3,47%	0.60%	3.56%	0.60%	0.64%
Moyen	3,56%	0.92%	3.89%	1.04%	0.80%
Max.	3,79%	1.32%	4.20%	1.30%	0.95%

- Intérêts courus non échus : La comptabilisation des ICNE pour la dette en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2026 est évaluée à - 3 577 € correspond à l'addition suivante :
  - Intérêts courus échus du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'à l'échéance 2025 ..... - 48 660,82 €
  - Intérêts courus non échus de l'échéance 2026 jusqu'au 31 décembre 2026 ..... + 45 083,82 €
- Intérêts des comptes courants : pour la gestion de la Ligne de trésorerie en cours (600 K€) avec le Crédit Mutuel (01/03/2025 - 28/02/2026) ainsi que la future LT 2026, une prévision de 1 200 € est inscrite pour la comptabilisation de la charge en intérêts.

➤ **Chapitre 014 - Atténuations de produits = 149 500 €, soit 1,48 % des Dépenses totales de Fonctionnement**

La part contributeur du Fonds de Péréquation des recettes fiscales Intercommunales et Communales (FPIC) est estimée à 142 000 € contre 130 000 € en 2025.

Une prévision de 7 500 € est inscrite pour faire face à d'éventuels dégrèvements sur la fiscalité locale, notamment sur les logements vacants (THLV).

- **Les opérations d'ordre = 829 548,08 €, soit 8,19% sont contrebalancées par des recettes en section d'investissement et sont retracées ainsi :**
  - Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre les sections = 4,16 % des Dépenses totales de Fonctionnement : L'amortissement des biens immobilisés est inscrit à l'article 6811 pour 420 834 €. La dotation 2026 intègre les amortissements en cours pour les biens acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 à laquelle s'ajoute une dotation estimative (20K€) relative à l'amortissement des biens et subventions d'équipement de l'année 2026. Une réactualisation sera nécessaire lors d'une décision modificative.
  - Compte 023 - Virement à la section d'investissement = 4,04 % des Dépenses totales de Fonctionnement : Cette part comprise dans l'autofinancement s'élève à 408 714,08 € contre 661 480 € au BP 2025.

### 3. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement 2026 s'équilibre pour un montant total de 3 349 952,18 € en incluant le report net excédentaire des restes à réaliser 2025 pour + 126 864,45 € (recettes-dépenses). La section est en baisse (- 14,17 %) par rapport aux prévisions 2025 qui s'élevaient à 3 902 984,34 € incluant le report net excédentaire des RAR 2024 pour + 89 074,15 €

#### 3.1. Dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux s'élèvent à 2 710 459,80 € et les restes à réaliser 2025 à 639 492,38 €.

	CHAPITRE - DEPENSES	Total crédits BP 2025 (dont RAR)	évolut* 2026/2025	Report RAR 2025	Niles inscriptions 2026	Total crédits BP 2026	Répartit* budget
001	Résultat reporté d'investissement	1 007 606,87 €	-14,25%		864 064,55 €	864 064,55 €	25,79%
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 200,00 €	25,00%		1 500,00 €	1 500,00 €	0,0448%
164	Emprunts en euros	614 806,00 €	-2,87%		597 170,00 €	597 170,00 €	17,83%
	Opérations d'équipt (chap.20, 204, 21 et 23) -PPI-	2 145 001,47 €	-15,01%	639 492,38 €	1 183 460,25 €	1 822 952,63 €	54,42%
	OPÉRATIONS RÉELLES	3 768 614,34 €	-12,81%	639 492,38 €	2 646 194,80 €	3 285 687,18 €	98,08%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 445,00 €	22,54%		64 265,00 €	64 265,00 €	1,92%
041	Opérat patrimoniales à l'intérieur de la section	81 925,00 €	100,00%			€	0,00%
	OPÉRATIONS D'ORDRE	134 370,00 €	-52,17%	€	64 265,00 €	64 265,00 €	1,92%
	TOTAL	3 902 984,34 €	-14,17%	639 492,38 €	2 710 459,80 €	3 349 952,18 €	100,00%

- Compte D001 - Résultat d'investissement (déficitaire) reporté s'élève à 864 064,55 € (25,79 % des dépenses totales d'investissement).
- Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées = 17,83 % des dépenses totales d'investissement

Le montant de remboursement du capital de la dette s'élève à 597 170 € contre 614 806 € au BP 2025. Suivant les taux indexés et taux fixes appliqués, le montant à rembourser se répartit comme suit :

Répartition par type d'index	Part du capital à rembourser
FIXE	388 085 €
STRUCTURES	102 000 €
EURIBOR 3MOIS	91 085 €
LIVRET A	16 000 €

- Chapitre 10 - Dotations versées

Le reversement à la Communauté de communes FERCHER de la Taxe d'Aménagement (TA) s'élève à 1 500 € contre 1 200 € en 2025 ; la prévision annuelle correspond à 10 % estimée pour l'exercice 2026 (voir ci-après en recettes d'investissement).

- Les dépenses d'équipement sont retracées dans le Plan des investissements 2026 = 1 822 952,63 €, soit 54,42 % des Dépenses totales d'investissement, incluant 639 492,38 € de restes à réaliser 2025

Le Plan des investissements 2026 est transmis en pièce jointe. Les opérations d'équipement inscrites en crédits nouveaux pour 2026 s'élèvent à 1 183 460,25 € et les subventions à 101 665,17 €.

	RAR Dépenses 2025	2026_Prévisions Dépenses	2026_CUMUL Dépenses	RAR Recettes 2025	2026_Prévisions Recettes	2026_CUMUL Recettes
10-Esp V-Environnem	2 352,63 €	5 000,00 €	7 352,63 €			- €
11-Autres bâtiments	27 489,18 €	77 000,00 €	104 489,18 €	3 453,80 €	6 863,00 €	10 316,80 €
14-Centre Aragon	399,43 €	5 360,00 €	5 759,43 €			- €
15-Cinéma	1 992,00 €	660,00 €	2 652,00 €	23 601,20 €		23 601,20 €
16-Restaurant scolaire	38 472,72 €	21 400,00 €	59 872,72 €	43 725,40 €		43 725,40 €
17-Médiathèque		2 600,00 €	2 600,00 €			- €
18-Police Municipale	28 142,83 €	36 153,00 €	64 295,83 €	1 402,54 €	4 054,17 €	5 456,71 €
30-Salles municipales	5 032,64 €	132 000,00 €	137 032,64 €			- €
50-Pôle associatif		2 000,00 €	2 000,00 €			- €
60-Pôle Enfance	31 055,90 €	1 310,00 €	32 365,90 €	22 100,00 €		22 100,00 €
74-Bâtiments scolaires	177 949,16 €	62 205,00 €	240 154,16 €	342 808,55 €	12 326,00 €	355 134,55 €
760-Techniques d'Information et de Communication	175,91 €	30 000,00 €	30 175,91 €		9 800,00 €	9 800,00 €
76-Hôtel de Ville	113 288,84 €	106 000,00 €	219 288,84 €			- €
77-Centre Technique		65 300,00 €	65 300,00 €			- €
79-Travaux de voirie	46 455,42 €	129 000,00 €	175 455,42 €	129 246,74 €	52 997,00 €	182 243,74 €
80-Opérations foncières		5 000,00 €	5 000,00 €			- €
81-Bâtiments sportifs	166 685,72 €	489 692,25 €	656 377,97 €	200 018,60 €	15 625,00 €	215 643,60 €
90-Festivités et Manifestations		12 780,00 €	12 780,00 €			- €
<b>Total général</b>	<b>639 492,38 €</b>	<b>1 183 460,25 €</b>	<b>1 822 952,63 €</b>	<b>766 356,83 €</b>	<b>101 665,17 €</b>	<b>868 022,00 €</b>

- Les crédits alloués aux matériels et mobiliers des services s'élèvent à 131 K€, avec notamment :
  - 61 K€ pour le remplacement d'un tracteur espaces verts
  - 30 K€ d'équipements informatiques dont 16 K€ à destination des écoles maternelles pour des vidéoprojecteurs numériques avec un soutien à 70% par l'Éducation nationale ;
- La sécurité des bâtiments (alarmes incendie, extincteurs) et des espaces publics (vidéoprotection, caméras piéton des policiers municipaux, défense incendie) représente 69,9 K€ ;
- Les aménagements extérieurs et la voirie bénéficient de 193 K€ de crédits :
  - Le cimetière Lamartine : 20 K€ de travaux et subvention de 6 863 €
  - La rue Pierre Gilles de Gennes : 69 K€ de travaux et subvention de 38 659 €
  - La Rue Roger Salengro : 15 K€
  - L'éclairage public : 8 K€
  - Les jeux extérieurs plateau sportif Migraine : 61 K€
  - L'étude de faisabilité de rénovation de l'avenue Gabriel Dordain : 8 K€
  - La poursuite du déploiement des poubelles de rue : 5 K€
- Les travaux sur le patrimoine bâti représentent 775 K€ :
  - La rénovation du gymnase Serge Faure : 377 K€ de travaux et subvention de 128 K€ restant à réaliser ;
  - Travaux de couverture et menuiseries extérieures à l'espace Danielle Darrieux : 130 K€
  - Le chauffage de l'église : 55 K€
  - Le remplacement de l'ascenseur extérieur de l'hôtel de ville : 84 K€
  - La pré-étude pour la rénovation de l'école élémentaire Louis-Dézélot : 35 K€ avec un soutien de 12 K€
  - La pré-étude pour la modernisation des équipements sportifs : 37,5 K€ avec un soutien de 16 K€

Quelques programmes les plus significatifs sont déclinés ci-après par opération d'équipement en dépenses comme en recettes :

OPERATION EQUIPEMENT	LIEU / SERVICE	LIBELLE DU PROGRAMME	DEPENSES Crédits BP (RAR 2025 inclus)	RECETTES Financement prévisionnel
10-Espaces verts et Environnement	Voirie	Poubelles de rue bi-flux et cendriers	7 040 €	0 €
11-Autres bâtiments	Église	Remplacement de l'ensemble des radiants gaz	55 000 €	0 €
	Cimetière Lamartine	Aménagement jardins des souvenirs et allées	20 000 €	6 863 €
14-Restaurant scolaire	Restaurant scolaire	Création d'un désenfumage	6 200 €	0 €
		Réfection faïence cuisine légumerie et couloir	12 300 €	0 €
18-Police Municipale	Police Municipale	Vidéoprotection caméras Barbusse/Roseville	19 525 €	3 254,17 €
		Serveur vidéoprotection	12 000 €	0 €
		Climatisation salle écrans	2 700 €	0 €
		Caméras piéton	1 928 €	800 €
30-Salles municipales	Salle Danielle Darrieux (Massoeuvre)	Réfection des toitures	110 000 €	0 €
		Remplacement des menuiseries extérieures	20 000 €	0 €
60-Pôle enfance	Direct° Enfance Education Jeunesse	Logiciel petite enfance iNoé avec formation	31 502,80 €	19 900 €
74-Bâtiments scolaires	Groupe Primaire Dézelot	Bâtiment 1 / MOE travx de rénovation énergétique	35 000 €	12 326 €
	Maternelle Beauséjour	Installation d'une clôture en remplacement de la haie	16 000 €	0 €
	Maternelle Rive Gauche	Stores cuisine	5 800 €	0 €
760-Techniques d'Information et de Communication	Systèmes d'Information	Postes informatiques divers services dont vidéoprojecteurs numériques pour les maternelles	30 175,91 €	9 800 €
76-Hôtel de Ville	Mairie	Réfection d'un cheneau	9 300 €	0 €
		Remplacement de l'ascenseur extérieur	84 000 €	0 €
		Remplacement chaises et tables du Conseil municipal	10 500 €	0 €
77-Centre Technique	Espaces Verts	Tracteur avec plateau de coupe (remplacement Kubota)	61 000 €	0 €
	Voirie	Machine de marquage pour peinture de voirie	4 300 €	0 €
79-Travaux de voirie	Divers lieux	Rénovation de l'éclairage public-pannes-	14 364,72 €	0 €
		Réseau de chaleur : étude de faisabilité	21 510 €	14 338 €
	Rue Pierre Gilles de Gennes	Réfection de la voirie en enrobé	69 500 €	38 659 €
	Réserve incendie	Travaux de remise en état (pompes, étanchéité)	28 900 €	0 €
	Rue Roger Salengro	Création / modificat° réseau pluviale (inondation récurrente)	15 000 €	0 €
Avenue Gabriel Dordain	Avenue Henri Massicot	Etude requalification de l'avenue Gabriel Dordain	8 000 €	0 €
		Création d'une bouche d'incendie	5 500 €	0 €

OPERATION EQUIPEMENT	LIEU / SERVICE	LIBELLE DU PROGRAMME	DEPENSES Crédits BP (RAR 2025 inclus)	RECETTES Financement prévisionnel	
30 - Bâtiments scolaires	Gymnase S. Faure	Publication marché / travx de rénovation énergétique	2 000 €	0 €	
		Diagnostic amiante-plomb avant travaux rénovation	9 000 €	0 €	
		Etudes travaux énergétique	33 000 €	0 €	
		Travaux de rénovation énergétique	315 092,25 €	128 018,60 €	
		Missions / travaux de rénovation : Contrôle technique et Coordination sécurité et protection santé	3 000 €	0 €	
		Remplacement de la chaudière gaz	15 000 €	0 €	
		Autolaveuse	7 800 €	0 €	
		Nouveau complexe sportif Plateau scolaire rue Migraine	37 500 €	15 625 €	
		Stade Soubiran	Jeux extérieurs	61 100 €	0 €
			Remplacement 2 buts de foot à 11	4 200 €	0 €
90-Festivités et Manifestations	Festivités	Décorations de Noël	7 500 €	0 €	
		Barrières de police	4 800 €	0 €	

### 3.2. Recettes d'investissement

Les crédits nouveaux s'élèvent à 2 583 595,35 € et les restes à réaliser 2025 à 766 356,83 €.

	CHAPITRE - RECETTES	Total crédits BP 2025 (dont RAR)	évolut* 2026/2025	Report RAR 2025	Niles inscriptions 2026	Total crédits BP 2026	Répartit* budget
001	Résultat reporté d'investissement	- €		- €		- €	
024	Produits des cessions d'immobilisations	19 000,00 €	0,00%	- €	19 000,00 €	19 000,00 €	0,57%
10	Dotations, fonds divers et réserves	264 450,00 €	-6,91%	- €	246 182,00 €	246 182,00 €	7,35%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	918 532,72 €	-19,74%	- €	737 200,10 €	737 200,10 €	22,01%
164	Emprunts en euros	270 845,00 €	139,99%	- €	650 000,00 €	650 000,00 €	19,40%
	Opérations d'équip (chapitre 13) -PPI-	1 206 646,62 €	-28,06%	766 356,83 €	101 665,17 €	868 022,00 €	25,91%
	<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>	<b>2 679 474,34 €</b>	<b>-5,94%</b>	<b>766 356,83 €</b>	<b>1 754 047,27 €</b>	<b>2 520 404,10 €</b>	<b>75,24%</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	480 105,00 €	-12,35%	- €	420 834,00 €	420 834,00 €	12,56%
041	Opérat' patrimoniales à l'intérieur de la section	81 925,00 €	100,00%	- €	- €	- €	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	661 480,00 €	-38,21%	- €	408 714,08 €	408 714,08 €	12,20%
	<b>OPÉRATIONS D'ORDRE</b>	<b>1 223 510,00 €</b>	<b>32,20%</b>	<b>- €</b>	<b>829 548,08 €</b>	<b>829 548,08 €</b>	<b>24,76%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 902 984,34 €</b>	<b>-14,17%</b>	<b>766 356,83 €</b>	<b>2 583 595,35 €</b>	<b>3 349 952,18 €</b>	<b>100,00%</b>

- **Compte 024 - Produits des cessions d'immobilisations = 19 000 € soit 0,57 % des recettes totales d'investissement.**

Il s'agit de la cession de la parcelle de terrain cadastrée AC 513 « Les Brosses » réalisée en 2025 pour laquelle la comptabilisation devra être effectuée après le vote du BP 2026.

- **Chapitre 10 - Dotations, fonds et réserves totalise 983 382,10 € contre 1 182 982,72 € au Budget 2025.** La prévision représente 29,36 % des recettes totales d'investissement et s'établit en 3 postes :
  - L'excédent antérieur capitalisé est inscrit à l'article 1068 pour 737 200,10 € contre 918 532,72 € au BP 2025 ;
  - Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) est évalué à 231 182 € contre 252 450 € en 2025. Pour Saint-Florent-sur-Cher, le FCTVA de 2026 concerne les dépenses éligibles réalisées en 2025. La prévision est établie avec un taux de 16,40% appliqué sur un montant TTC de 1 409 305,12 €.
  - La Taxe d'aménagement (TAM) est évaluée à 15 K€.

### ➤ Les recettes d'équipement

Les sources de financement externes des investissements sont issues principalement :

- Les subventions de l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes FerCher ainsi que celles provenant de la CAF du Cher pour un total de 101 665,17 € ;
- Comme évoqué lors du débat des orientations budgétaires du 17 février 2026, un emprunt d'équilibre de 650 K€ vient compléter le financement des opérations d'équipement. Ce montant pourra être révisé suivant l'évolution du besoin de financement des investissements inscrits au Plan des investissements 2026.

### ➤ Les opérations d'ordre s'élèvent à 829 548,08 €, soit 24,76% des recettes totales d'investissement, comprenant :

- Les amortissements sur les biens corporels pour 420 834 € ;
- Compte 021 - Virement de la section de fonctionnement = 408 714,08 € soit 12,20 % des recettes totales d'investissement.

### 3.3. Dette communale

Le stock de dette d'un montant de 7,583 M€ contre 7,877 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2025, est constitué de 25 emprunts auprès de 6 établissements bancaires différents avec un taux moyen pour l'exercice de 1,99 % (2,01 % en 2025 et 2,13% en 2024).

Encours global de la dette propre	Situation au 01/01/2026	
Capital restant dû	7 582 540,81 €	
Encours taux fixe	3 743 K€	49,36 %
Encours Taux Variables/Révisables	1 435 K€	18,92 %
Encours Structuré	2 405 K€	31,72 %
Estimation taux moyen annuel 2026	1,98 %	
Taux actuariel	2,03 %	
Durée de vie moyenne	7 ans, 4 mois	
Durée de vie résiduelle	19 ans, 11 mois (soit < à 20 ans)	
Nombre de contrats	25	

La diversification des prêteurs limite la dépendance de la Commune par rapport à chacun de ses partenaires financiers. Les 4 principaux prêteurs sont les suivants :

- Caisse de Crédit Agricole (76,64%),
- Caisse d'Épargne (7,62%),
- Crédit Mutuel (7,28%),
- Caisse des Dépôts et Consignations (5,05%).

Les index contractualisés par Saint-Florent-sur-Cher sont classés niveau 1 (les moins risqués) selon la charte de bonne conduite des établissements bancaires de 2009 dite « charte GISSLER ».

Au cours de l'exercice, un prêt de 300 K€ contracté en 2011, auprès de la Caisse d'épargne, arriva à son terme à l'échéance du 25 février 2026.

- Part capital à rembourser : 5 000 € (amortissement constant)
- Charges en intérêts : 37,87 € (taux fixe 3,03%)

### 3.4. Disponibilités - contrat à court terme

Par décision du maire n° 2025-03 du 28 janvier 2025, la Ville s'était dotée d'une Ligne de Trésorerie (LT) d'un montant de 600 K€ pour faire face aux fluctuations de trésorerie impactant le fonctionnement régulier des opérations comptables de la Commune.

Les disponibilités du contrat de LT ainsi souscrit auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre, ont été utilisées très partiellement en toute fin d'exercice 2025. Au 31/12/2025 l'intégralité des fonds étaient remboursés. La charge en intérêts et les frais de commission pour non-utilisation sont inscrits au budget 2026 en section de fonctionnement (DF-Chapitre 66).

Le Conseil municipal décide, à la majorité, et avec 4 (quatre) voix contre (Messieurs Claude MORINEAU et Olivier DURIEUX, Madame Noëlle DAOUDA-DODU par pouvoir confié à Monsieur Claude MORINEAU, et Monsieur Alain TABARD par pouvoir confié à Monsieur Olivier DURIEUX) de se prononcer sur ce document budgétaire de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : vote par chapitre, sans vote formel pour chacun des chapitres ;
- Section d'investissement : vote par opération d'équipement et par opération financière dépenses et recettes, sans vote formel pour chacun des chapitres ;
- D'approuver les inscriptions budgétaires :

<b>TOTAL BUDGET PRIMITIF 2026</b>	<b>13 474 400,28 €</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Recettes</b>	<b>10 124 448,10 €</b>
Vote nouvelles inscriptions 2026	10 124 448,10 €
<i>Dont report excédent 2025</i>	341 688,71 €
<b>Dépenses</b>	<b>10 124 448,10 €</b>
Vote nouvelles inscriptions 2026	10 057 175,90 €
<i>Restes à réaliser 2025</i>	67 272,20 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>Recettes</b>	<b>3 349 952,18 €</b>
Vote nouvelles inscriptions 2026	2 583 595,35 €
<i>Restes à réaliser 2025</i>	766 356,83 €
<b>Dépenses</b>	<b>3 349 952,18 €</b>
Vote nouvelles inscriptions 2026	2 710 459,80 €
<i>Dont report déficit 2025</i>	864 064,55 €
<i>Restes à réaliser 2025</i>	639 492,38 €

- D'approuver le Plan d'investissement 2026 :

<b>Opérations d'équipement</b>	
<b>Dépenses 2026 :</b>	<b>1 822 952,63 €</b>
Dépenses - nouvelles inscriptions	1 183 460,25 €
<i>Report des RAR 2025</i>	639 492,38 €
<b>Recettes 2026 :</b>	<b>868 022,00 €</b>
Recettes - nouvelles inscriptions	101 665,17 €
<i>Report des RAR 2025</i>	766 356,83 €

- D'autoriser, conformément au règlement budgétaire et financier (RBF) adopté par délibération n° 2024-043 du 21 mars 2024, des opérations de virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, selon les limites suivantes :
  - Section de Fonctionnement : 7,50%
  - Section d'investissement : 7,50%

#### 4. Annexes de la présentation synthétique du Budget Primitif 2026

##### 4.1. Les résultats de clôture de l'année 2025

Le résultat de clôture 2025 cumulé des 2 sections s'élève à + 222 324,26 € (hors fraction 2025 concernant l'apurement du compte 1069 de - 7 500 €).

A noter que le résultat de clôture 2024 qui s'élevait à + 521 667,41 € incluait le décompte de la fraction 2024 liée à l'apurement du compte 1069 (- 7,5K€).

**RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2025**

SECTIONS BUDGETAIRES	1° RESULTAT DE CLOTURE 2024	2° PART AFFECTEE A L'INVEST.SUR 2024	3° RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE 2025	RESTES A REALISER 2025	
					Dépenses	Recettes
Investissement ligne 001 -résultat reporté-	1 007 606,87 € (a)		151 042,32 €	colonnes 1+(3-b) 856 564,55 € (b)	639 492,38 €	766 356,83 €
Fonctionnement	1 529 274,28 €	c/ 1068 918 532,72 € (a)	468 147,25 €	colonnes 1-2+3 1 078 888,81 €	A titre indicatif 67 272,20 €   - €	
Ligne 002 -résultat reporté fonction. (solde)		610 741,56 €				
<b>TOTAUX</b>	521 667,41 € (a)		619 189,57 €	222 324,26 €		126 864,45 €

(a) avec apurement cpte 1069 (-7,5 K€) fraction 2024

(b) hors apurement cpte 1069 (-7,5K€) fraction 2025

**4.2. Les ratios obligatoires**

		Info / ratios nationaux de la strate (ex.2024)	Pour mémoire BP 2025
<b>Population totale INSEE 2026</b>		<b>6556</b>	<b>6510</b>
<b>Ratio n°1 Dépenses réelles de fonctionnement / population</b>			
Total dépenses réelles :	9 227 627,82 € (nouvelles propositions)		
Travaux en régie c/72	- 45 000,00 €		
	<b>9 182 627,82 €</b> soit	<b>1 400,64 € par habitant</b>	<b>1 092,00 €</b>   <b>1 427,43 €</b>
<b>Ratio n°2 Recettes réelles de fonctionnement / population</b>			
Recettes réelles :	10 060 183,10 € (nouvelles propositions)		
	soit	<b>1 534,50 € par habitant</b>	<b>1 311,00 €</b>   <b>1 605,21 €</b>
<b>Ratio n°3 Dépenses d'équipement brut / population</b>			
Total des dépenses réelles d'équipement	(nouvelles propositions)		
Dépenses équipt (Invest.)	1 183 460,25 € (nouvelles propositions)		
Travaux en régie c/72	+ 45 000,00 €		
Opérations pour compte de Tiers (c/45)	+ - €		
	<b>1 228 460,25 €</b> soit	<b>187,38 € par habitant</b>	<b>413,00 €</b>   <b>278,96 €</b>
<b>Ratio n°4 Encours de la dette / population</b>			
Encours dettes bancaires	7 582 540,81 €		
Encours autres dettes	- €		
Cumul encours	<b>7 582 540,81 €</b> soit	<b>1 156,58 € par habitant</b>	<b>768,00 €</b>   <b>1 210,04 €</b>
<b>Ratio n°5 Dotation Globale de Fonctionnement / population</b>			
Cumul c/ 741 (recette réelle de fonctionnement) (hors reversé CPS)	1 441 000,00 €	soit	<b>219,80 € par habitant</b>   <b>159,00 €</b>   <b>211,56 €</b>
<b>Ratio n°6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement</b>			
rappel	Dépenses réelles de Fonc	9 182 627,82 € (nouvelles propositions)	
Chap.012-	Dépenses de personnel	6 208 947,00 € (nouvelles propositions)	
	soit	<b>67,62%</b>	<b>56,50%</b>   <b>67,62%</b>

**4.3. Dette garantie**

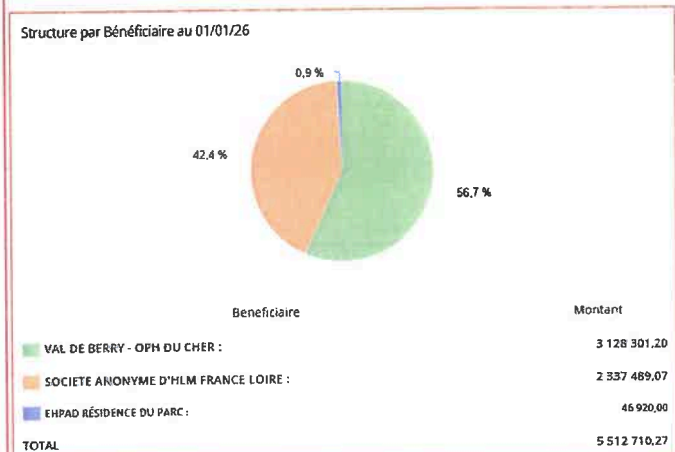
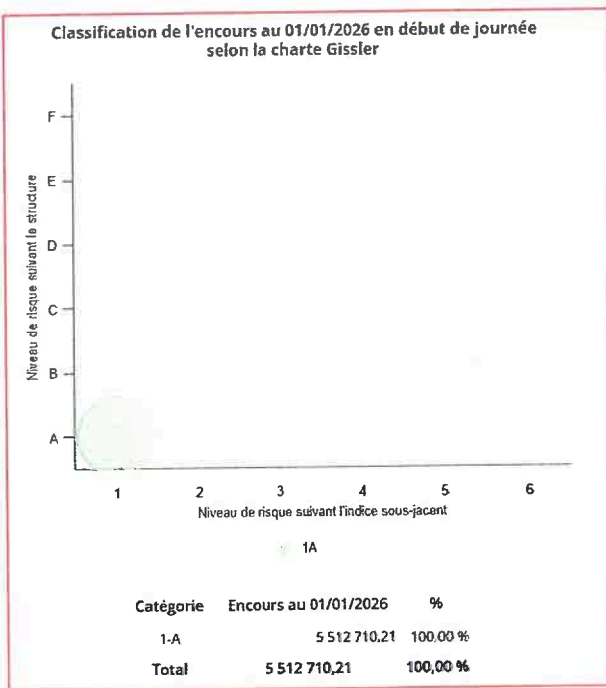
Acte rendu exécutoire

Date de mise en ligne : 11/03/2026

L'état de la dette garantie au 01/01/2026 présente les évolutions suivantes :

- 2 prêts « EHPAD résidence du parc » de 2006 arriveront à terme au 31/10/2026. Le montant de l'annuité 2026 correspond à la dernière part de capital s'élevant à 46 920 € ;
- 7 prêts « logements sociaux Zac du Bois d'Argent » ont été enregistrés au 01/05/2025 avec prise d'effet au 01/01/2026 pour un montant garanti à 50% s'élevant à 468 678,25 €.

Extrait lignes de prêts garantis par la Commune	Quotité garantie	Index (FME)	Montant garanti initial	Encours garanti au 01/01	Date de début	Date de fin	Délibération du CM
EHPAD "Résidence du Parc" - Restruct-Architecturale & organisationnelle	100,00	0.0 %	312 825,00	15 646,00	31/07/2006	31/10/2026	2006/09/03 du 28/09/2006
EHPAD "Résidence du Parc" - Restruct-Architecturale & organisationnelle	100,00	0.0 %	625 651,00	31 274,00	31/07/2006	31/10/2026	2006/09/03 du 28/09/2006
<b>EHPAD "Résidence du Parc" (Prêteur CRAM)</b>			<b>938 476,00</b>	<b>46 920,00</b>			
Construction 12 logts ZAC Bois d'Argent 146630 Ligne pret foncier	50,00	2.2 %	54 687,00	27 343,50	01/05/2025	01/05/2075	2023-108 du 19/09/2023
Construction 12 logts ZAC Bois d'Argent 146630 Ligne bâti	50,00	3.51 %	60 847,00	30 423,50	01/05/2025	01/05/2065	2023-108 du 19/09/2023
Construction 12 logts ZAC Bois d'Argent 146630 Ligne pret foncier	50,00	4.11 %	36 221,50	18 110,75	01/05/2025	01/05/2075	2023-108 du 19/09/2023
Construction 12 logts ZAC Bois d'Argent 146630 Ligne bâti	50,00	3.6 %	426 131,50	213 065,75	01/05/2025	01/05/2065	2023-108 du 19/09/2023
Construction 12 logts ZAC Bois d'Argent 146630 Ligne pret foncier	50,00	3.6 %	127 830,50	63 915,25	01/05/2025	01/05/2075	2023-108 du 19/09/2023
Construction 12 logts ZAC Bois d'Argent 146630 Ligne compl-bâti	50,00	4.11 %	66 767,00	33 383,50	01/05/2025	01/05/2065	2023-108 du 19/09/2023
Construction 12 logts ZAC Bois d'Argent 146630 Ligne Bâti	50,00	2.2 %	164 872,00	82 436,00	01/05/2025	01/05/2065	2023-108 du 19/09/2023
<b>Logements sociaux et foncier ZAC BOIS D'ARGENT (Prêteur CDC)</b>			<b>937 356,50</b>	<b>468 678,25</b>			



Pour 2026, l'annuité nette de la dette s'élève 345 566,63 € pour un total de 43 emprunts garantis :

- Part en capital : 206 363,10 €
- Charge en intérêts : 139 203,53 €

Fait et délibéré et ont signé avec Nous, les membres présents,

Saint-Florent-sur-Cher, le 11 mars 2026

Madame le Maire,  
Marie-Line GIRRE



La secrétaire de séance,  
Madame Eliane PETITJEAN

